



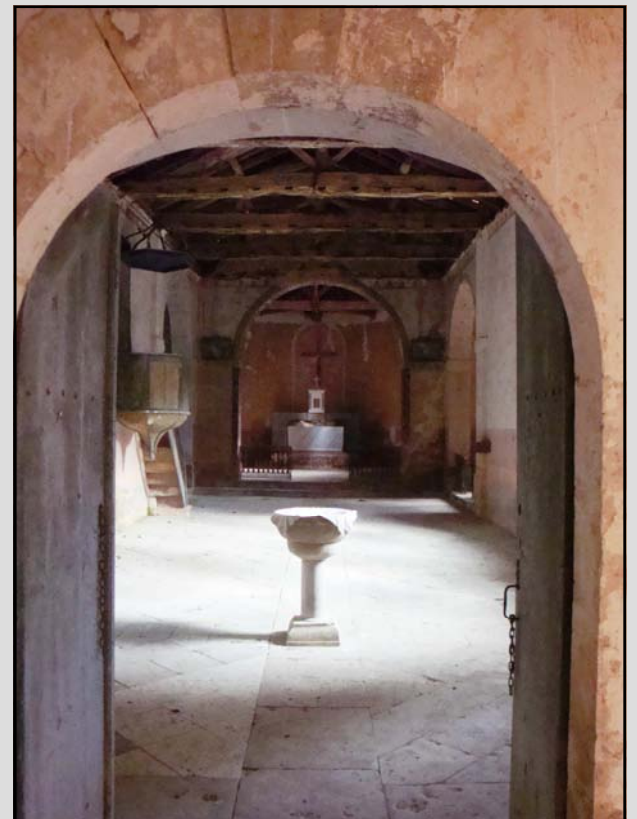
GOND R'INFOS

La vie locale

- L'édito
- Vie communale
- Intercommunalité
- Petite enfance
- Vie communale
- L'expression de l'opposition
- Vie associative
- Agenda



Parc de loisirs



Église de St André



Classe de Mme ROZES

Bulletin téléchargeable sur www.gondrin.fr rubrique « Communiqués Mairie »

Élu référent : Raymond CHALUMEAU

Directeur de la publication : Didier GABRIEL

Le mot du conseiller délégué à la communication

Vous avez dit CIVISME , en voilà un drôle de mot !!

Le dictionnaire définit le mot civisme de cette manière « Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité, ses conventions et ses lois. Qui dit civisme dit civilité et...son contraire !

Pour notre commune il serait plutôt question d'incivilité. Qu'est-ce que l'incivilité ? C'est l'ensemble des nuisances sociales extraordinairement variées, qui ne blessent pas physiquement les personnes mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale et qui permettent la confiance.

Ces nuisances sociales ne sont pas, pour la plupart d'entre elles, juridiquement pénalisables. Il s'agit plus de comportements contraires à l'harmonie d'une communauté qu'à des actes pénalement répréhensibles... bien que !!!

Ainsi se garer sur les trottoirs ou dans le sens inverse de la circulation ou à cheval sur deux places de stationnement, est chose commune et plus ou moins admise dans notre cité. Par contre se garer sur les terre-pleins de la rue principale ou faire demi tour en franchissant ces derniers parce qu'on a la fainéantise d'aller stationner un peu plus loin pour aller acheter son pain sont des actes dangereux et passibles de contraventions.

Bien sur, laisser divaguer son chien dans les prés, les vignes et les champs ne porte à priori préjudice à personne ; sauf que ces chiens-là, vont faire un tour en ville à la quête de nourriture, avec les dégradations que cela entraîne, (sacs poubelle éventrés, crottes sur les trottoirs), risque d'accidents de circulation, d'agressions physiques. Tenez !, en parlant de crottes, n'est-ce pas de l'incivilité que de ne pas ramasser les déjections de son chien lorsqu'on promène celui-ci en ville ?

Et puisque l'on aborde les déchets, n'est il pas inadmissible de voir dans quel état de propreté sont les sites des poubelles collectives ? La municipalité veille heureusement à cet état de propreté et palie ainsi l'incivilité de certains Gondrinois, en ramassant régulièrement les ordures et déchets déposés non pas dans les containers mais à même le sol. Dernièrement sur le site des containers du Peyruc on pouvait voir un amoncellement de vêtements usagés et quelques emballages vides mais neufs d'accessoires d'habillement.

Comme ce tas de vêtement n'était pas suffisamment important, une personne ayant le sens aigu du civisme est venue y entasser ce que l'on pourrait appeler des détritibus issus peut-être d'un nettoyage de cave ou d'un local sinistré (inondation ou feu).

Acte d'incivilité aussi, de la part des personnes qui au lieu de mettre leurs bouteilles en verre dans le récupérateur les déposent au pied de celui-ci. C'est ce genre de négligences qui constamment répétées sont désagréables à constater, dégradent l'environnement et pénalisent financièrement la communauté gondrinoise.

Toutes ces incivilités sont celles que j'ai relevées dernièrement ; mais il y en a bien d'autres, tout au long de l'année et elles concernent toutes les catégories sociales de notre population. C'est devenu une gêne constante.

Pour éviter ces désagréments faudra-t-il, comme dans certaines villes, établir un système de surveillance et sanctionner les contrevenants ? Je ne pense pas que ce soit la philosophie de notre Maire. Alors Mesdames, Messieurs les indécents, un petit effort. Je ne doute pas que vous aurez la sagesse et la force d'appliquer les quelques règles qui régissent notre communauté, ainsi participerez-vous à la préservation de la beauté de notre village et de son bon savoir vivre.

Raymond CHALUMEAU

Des élections cantonales sont programmées en 2011, il est rappelé aux personnes qui le souhaitent qu'elles ont jusqu'au 31 décembre prochain pour s'inscrire sur les listes électorales.

Pour cela, il convient de se rendre en mairie muni d'un justificatif de domicile (ou d'un avis d'imposition sur le foncier, bâti ou non) et d'une pièce d'identité.

Église de St André

Au cours de cet été, l'église S^t André était en chantier.

Dans un premier temps, l'association A.S.T.E.R a procédé à la remise en place des dalles formant le sol du bâtiment. Rappelons que celles-ci avaient été descellées (voire certaines cassées) dans le but d'être volées par quelques indélicats... Il fut d'ailleurs nécessaire de placer de nouvelles dalles « vieillies » afin que l'ensemble paraissent uniforme. Vaste chantier...

Celui-ci se poursuit par le remaniement de la toiture afin de supprimer les fuites d'eau.

Enfin, il s'acheva tout récemment par la mise en place de fenêtres mettant ainsi l'église hors d'eau.

A cette occasion, il convient de remercier M. Gérard DELORT pour sa patience, sa disponibilité et son implication dans ce chantier.

Enfin, rappelons que cette église, ou plus justement, ce bâtiment communal n'est plus affecté à son objet originel depuis les années 70.

Culture

La saison culturelle touche à sa fin, l'hiver approchant rendant plus difficile les sorties des Gondrinois.

Nous avons eu le bonheur de présenter cette année et souvent gratuitement :

Théâtre : *Un air de valises* le Castela de Valence sur Baïse le 8 janvier ;

Art contemporain : le fonds de l'artothèque de l'ADPL les 15, 16 et 17 janvier ;

Danse : *Chiffonnade* par la compagnie Carré Blanc le 4 mai ;

Bal gascon, animé par Lo Drac le 4 juin ;

Bal musette, animé par Maryse Tirol le 21 juin ;

Cinéma : *Adèle Blanc-Sec*, en plein air, le 19 août.

Et la **musique**, me direz-vous ? Étaient prévus les chœurs Henri Duparc pour le mois de septembre. Une impossibilité de leur part reporte leur concert à 2011, année de leur XXX^{ème} anniversaire.

En perspective 2011, théâtre, cirque, danse, art contemporain et musique... de quoi réjouir les plus éclectiques d'entre vous et transporter les plus sédentaires.

Christophe BASSETTO

Forêt communale

Des travaux de reconstitution de peuplements forestiers ont été entrepris depuis cet été sur les parcelles de forêt communale sinistrées par la tempête Klaus. Ce sont près de 10 ha qui sont concernés par ce chantier, dont l'essentiel était constitué de pins maritimes, laricio, de Corse.

Dans un premier temps l'ensemble des parcelles concernées vont être nettoyées, à savoir :

- a)- au lieu dit « Au grand bois » (à proximité de la RD 162)
- b)- au lieu dit « A la lande communale » (à proximité de l'Auzoue))
- c)- à « la Rochelle » (à proximité du camping et du lotissement)

Puis dans un second temps, les peuplements de pins seront remplacés par des chênes sessiles, plus adaptés, et 20 % des nouveaux plants se composent d'autres feuillus afin de favoriser la biodiversité.

Le secteur c) après enlèvement et nettoyage des pins, la régénération naturelle observée, composée de chênes sera conservée. Elle assurera un mélange d'essences avec les pins conservés.

Le coût de ce programme est de 34.480,50 € HT dont 80% sont financés par l'Etat, soit un coût pour la commune de 6896 € HT (8.247,74 € TTC).

La grâce et le feu

Le 15 août dernier, le parc de loisirs fut le théâtre de 2 spectacles consécutifs. S'il est courant de voir un feu d'artifice clôturer un évènement sportif ou musical, voire un spectacle son et lumière, il est peu banal d'assister à un concert qui précède un spectacle pyrotechnique.

Ce fût pourtant le cas cette année avec en préambule le récital interprété par Malika Bellaribi le Moal ; un concert tout en douceur en « l'honneur » du nouveau parc de loisirs avant l'éclat de bruit et de lumière.

Le traditionnel feu d'artifice a tenu toutes ses promesses alliant puissance et temps calmes pour finir par un bouque brutal.

Le matériel a été installé dans l'après-midi par un artificier de la société Marmajou de Dax et deux agents municipaux dont un titulaire du certificat d'artificier niveau K4 ; puis les réglages finaux et les branchements ont été réalisés après la fermeture au public du parc.

Ce sont 72 kg de matière active qui ont explosé peu après 23H. Le coût de ce feu, fourniture, montage et démontage est de 7.450 € TTC.



Au centre de loisirs

Le centre de loisirs a connu un franc succès en terme de fréquentation cet été. En effet, l'effectif moyen a été en très nette augmentation : + 60% en juillet et + 100% en août par rapport aux étés 2008 et 2009.

Doit-on y voir comme seule explication les effets de la mise en place d'une tarification différenciée en fonction du quotient familial ?

En tous les cas ce sont près d'une soixantaine d'enfants qui ont été accueillis au centre, dont près d'un tiers sont domiciliés hors des communes de Gondrin et Courrensan.

Souhaitons que ce nouvel élan se poursuive lors des prochains séjours et notamment dès les prochaines vacances durant lesquelles le centre de loisirs sera ouvert du 25 octobre au 3 novembre 2010, à l'exception du 1^{er} novembre (voir programme p9).

Au parc de loisirs

Ouvert du 19 juin au 19 septembre dernier nul doute que la nouvelle formule du parc a séduit les estivants.

Les nouveaux aménagements ont en effet attiré près de 74 000 usagers sur les mois de juillet et août. Parmi les baigneurs on dénombre 173 abonnés. 56 cartes « seniors », d'accès gratuit au parc, valables uniquement pour l'accompagnement de jeunes enfants ont été retirées en mairie. Plus de 76 centres de loisirs ont fréquenté, parfois sur plusieurs journées, le site. A noter également qu'une importante population résidant dans le Tarn et Garonne s'est déplacée pour se rafraîchir à Gondrin.

Bien évidemment tout ne fut pas parfait, mais cette « première saison » a valeur de test et permettra de préparer au mieux la prochaine. Certains enseignements ont été tirés et l'équipe de TELGRA planche dès à présent sur les améliorations à apporter, car la prochaine saison se prépare déjà. Pour preuve, durant l'automne et l'hiver, des travaux vont être réalisés par les entreprises titulaires du marché public, dans le cadre de celui-ci, afin de remédier aux dysfonctionnements et malfaçons constatés cet été.

Bref, après une période de rodage, il convient de parfaire le fonctionnement de cet équipement.

Au cours de la saison de fonctionnement du parc de loisirs, le centre d'intervention et de secours de Gondrin est intervenu à 12 reprises sur le site pour du secours à personne. Dans la majorité des cas il s'agit de prises en charges mineures.

Une journée « portes ouvertes » sera proposée aux gondrinois au printemps prochain (et non pas en octobre comme initialement prévu, les travaux ayant repris) pour découvrir les nouvelles installations.

Chacun d'entre-nous, en citoyen averti, achemine ses déchets ménagers et recyclables aux différents points de collecte, gonflant en chemin ses poumons d'une joie responsable et expirant un souffle plein d'avenir meilleur.

C'est sans compter que des extraterrestres hantent nos communes, répandant désordre et pestilence, pensant jouir d'une liberté conquise et due. A ceux-là nous devons dire que la liberté terrestre ne vaut que pour tous, qu'elle se conquiert et se défend à la lumière du jour et à plusieurs, tête haute.

Le dernier méfait de ces envahisseurs, je le trouve au détour d'un carton déposé, me laissant des goûts d'une série dont on ne verrait jamais la fin.

Dans ce carton ? Des chats !

Est-ce ménager ou recyclable ?

Est-ce bien un déchet ?

Et plusieurs chats encore vivants, diviserai-ils l'ignominie par leur nombre ?

Jetons les hommes, mixons les chats.

Décidément, une vie de chien ce n'est pas si mal.

Christophe BASSETTO

Syndicat Armagnac Ténarèze (S.A.T.)

Le S.A.T qui regroupe 20 communes a lancé un vaste programme d'augmentation de capacité d'alimentation en eau potable pour ses 6100 abonnés.

Le S.A.T délivre actuellement 1 million de m³ d'eau par an.

Afin de faire face à une augmentation de cette consommation, il a décidé la réalisation d'un nouveau forage en eaux profondes (- 580 m) pour une production de 150 m³/h.

Pour distribuer cette nouvelle production il a été nécessaire de construire sur la commune d'Eauze (en direction de Cazaubon) un château d'eau d'une capacité de 1500 m³ qui s'élève à 49 m de hauteur.

Pour la réalisation de la cuve de 1500 m³, une solution innovante pour la région a été mise en œuvre : le réservoir a été construit au sol avant d'être élevé jusqu'au sommet à l'aide de vérins.

Au final, le château d'eau représente, fondations comprises, un poids de plus de 4000 tonnes, pour un coût de 1,6 millions d'euros.

Source : S.A.T.



Le périmètre de la Communauté de Communes du Grand Armagnac (CCGA) va s'élargir à compter du 1^{er} janvier prochain puisque la commune de Castelnaud d'Auzan rejoindra la CCGA.

Dans le même temps, les autres communes du canton de Montréal du Gers ont fait les démarches afin d'intégrer la Communauté de communes de la Ténarèze. Compte tenu de ces éléments les compétences administration générale et voirie du syndicat de communes à la carte du canton de Montréal du Gers sont dissoutes.

Par ailleurs, la CCGA a recruté un Directeur Général des Services, M. Bernard CASTELLS, dont la mission essentielle est de coordonner, développer, préparer les actions de la Communauté.

Parallèlement, Mme BROSSARD est nommée pour diriger l'action sociale et principalement le service d'aide à domicile (SAAD) sur l'ensemble du territoire.

Enfin, la CCGA s'est dotée d'un logo pour améliorer son identification auprès de l'ensemble de ses interlocuteurs, usagers ou institutionnels.

Rentrée scolaire 2010/2011

Le 2 septembre dernier les élèves, leurs enseignantes, le personnel du SIIS (Syndicat Intercommunal Intérêts Scolaire) et le personnel communal ont effectué leur rentrée scolaire au sein du regroupement des écoles de Gondrin et de Courrensan.

L'effectif du Regroupement Pédagogique Intercommunal est en sensible augmentation puisque **116 élèves** sont accueillis sur les 2 écoles à savoir :

École de Gondrin :

ENSEIGNANTES	NIVEAUX	ELEVES
Mme BULFONI	Toute petite section Petite section Moyenne section	5 10 7
Mme ROZES	Moyenne section Grande section	14 9
Mme LUSSAGNET	Cours préparatoire	13
Mme CELOT	Cours élémentaire 1 Cours élémentaire 2	16 7
TOTAL		81

École de Courrensan :

ENSEIGNANTES	NIVEAUX	ELEVES
Melle PANAROTTO	Cours élémentaire 1 Cours élémentaire 2	9 11
Mme OUAHNICH	Cours moyen 2	15
TOTAL		35

Deux ATSEM (Agents Techniques Spécialisés des Ecoles), viennent assister les enseignantes de maternelle, ainsi qu'une EVS (Educatrice de Vie Scolaire) en Primaire.

S.I.I.S

Le SIIS (Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire) établissement public émanant des deux communes, est en charge du fonctionnement des écoles avec un budget composé

de 71.077 € soit une participation de 50.308 € pour la commune Gondrin et 20.769 € pour la commune de Courrensan.

Les postes de fonctionnement les plus importants du SIIS sont la mise à disposition du personnel, les fournitures scolaires, le transport pour les sorties scolaires, l'apprentissage gratuit de la natation pour les élèves de CE1 au parc de loisirs et pour cette année l'achat du matériel informatique dans le cadre des Ecoles Numériques Rurales, soit 6000 € d'investissement par commune.

Personnels et intervenants : Francine Bodineau, Jacky Bourret, Odette Chalumeau, Isabelle Duberger, Matthieu Lafforgue, Nathalie Lombard, Corinne Maribon-Ferret, Patricia Mercadier, Michel Montaut, Françoise Samson.

Le centre de loisirs de Gondrin en période scolaire :

Accueil avant et après la classe pour les enfants de 2 à 11 ans scolarisés en R.P.I Courrensan-Gondrin

Horaires : - 7h45 à 8h50 : accueil, activités collectives
 - 17h à 17h30 : goûter, répartition des groupes
 - 17h30 à 18h45 : activités, aide aux devoirs, jeux et départs échelonnés.

Tarif : 1€ la journée jusqu'aux vacances scolaires d'automne.

A compter du 4 novembre 2010, retour des vacances, **un tarif différencié** s'appliquera aux allocataires de la CAF selon le barème suivant.

Quotient familial	Prix journée/enfant (matin et/ou soir)
QF de 0 à 549	0.50 €
QF de 550 à 949	0.75 €
QF ≥ 950 ou allocataires MSA	1.00 €

La commune étant conventionnée avec la CAF du Gers, cette nouvelle tarification ne peut s'appliquer aux allocataires de la M.S.A.

Afin d'appliquer cette nouvelle tarification au plus grand nombre, il sera **nécessaire** que les familles nous communiquent leur **numéro d'allocataire CAF** et nous autorisent à accéder à leur **quotient familial** à travers un site internet CAF dédié.

En l'absence de cette information et de cette autorisation la commune facturera le plein tarif, soit 1€/enfant.

Informations auprès du centre de loisirs au 05.62.29.16.55 les jeudis de 14h à 17h30

Interclasse de GONDRIN et de COURRENSAN :

Dès midi, les enfants sont sous la responsabilité du personnel communal à la cantine et à partir de 13 h le personnel du Syndicat Scolaire prend le relais pour « la sieste » des plus jeunes et des activités sont proposées sur les deux écoles pour les autres.

Navette Scolaire :

Le Conseil Général met à disposition une navette entre les deux écoles pour les enfants à partir de 3 ans (accompagnant mis à disposition par le SIIS) limitant ainsi les déplacements des parents.

Cantine scolaire :

Le prix des repas servis aux restaurants scolaires de Courrensan et Gondrin reste toujours inchangé, à savoir 2.72 € par repas. Pour les enfants scolarisés à Gondrin le paiement s'effectue à réception d'une facture mensuelle, pour une meilleure organisation en cas d'absence de votre enfant contacter JP Bulfoni au 05.62.29.15.34; à Courrensan il est réalisé par l'achat de tickets auprès de la mairie de Courrensan.

suite...

Écoles numériques rurales :

Désormais les 2 sites du R.P.I sont équipés de matériel informatique permettant d'assurer de manière interactive certains modules du programme de l'Éducation Nationale. Tableaux blancs interactifs et ordinateurs portables permettront aux élèves d'acquérir une pratique en informatique mais également d'apprendre certaines leçons de façon plus ludique.

Nouvelle classe :

Durant l'été, le personnel du service technique a réhabilité la classe maternelle occupée par Mme ROZES. Faux plafonds, électricité, murs et fenêtres ont été rénovés afin d'améliorer les conditions d'accueil et rendre la vie plus agréable aux élèves. Ces travaux sont la continuité de ceux déjà réalisés dans les classes de Mmes BULFONI et LUSSAGNET.

Les employés communaux ont également profité de l'absence des élèves pour réaliser les travaux habituels d'entretien de l'école (rangement, nettoyage des classes et des cours).

Hélène TUMELERO



Tableau numérique



Classe de Mme ROZES

Programme du centre de loisirs pour les vacances de la Toussaint :

Programme pour les 3 à 6 ans

HALLOWEEN

Semaine du 25 au vendredi 29 octobre

Tous les jours au programme activités manuelles, artistiques, jeux et lecture de contes sur le thème « d'halloween »

- ◆ Lecture de contes par une intervenante.
- ◆ Atelier peinture (window color)
- ◆ Décors en papier, carton et autres matériaux.
- ◆ Atelier dessins au charbon (sorcière)
- ◆ Atelier déguisements (sorcière, citrouilles...)
- ◆ Atelier papier mâché (citrouille)
- ◆ Réalisation d'une sorcière
- ◆ Atelier jeux : Le labyrinthe, le jeu du monstre et des sorcières



◆ Jeudi 28 octobre : VISITE SURPRISE AU CENTRE

◆ Vendredi 29 octobre : DEFILE d'halloween



Mardi 2 et mercredi 3 novembre

Fabriquer, créer, jouer avec des éléments naturels

- ◆ Dessins avec des feuilles d'arbres
- ◆ Sculptures avec des éléments naturels



Programme pour les 7 à 13 ans

HALLOWEEN

Activités manuelles

- ◆ Sorcière articulée
- ◆ Guirlande d'os
- ◆ Squelettes
- ◆ Citrouilles avec des assiettes
- ◆ Cartes
- ◆ Colliers de doigts
- ◆ Sorcières géantes
- ◆ Fantômes en papier



Jeux :

- ◆ Pictionary
- ◆ Qui suis-je ?
- ◆ Je cherche des yeux



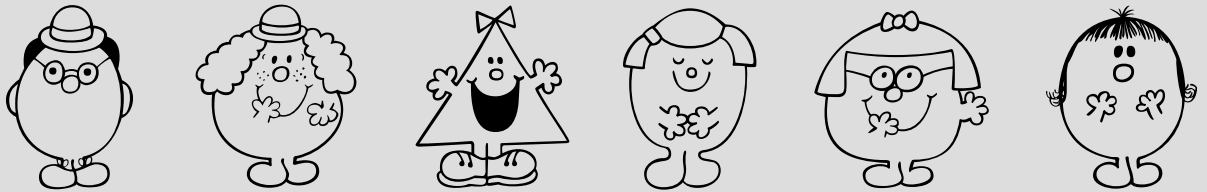
- ◆ Création d'un mini spectacle
- ◆ Construction d'un tunnel hanté

◆ Vendredi 29 octobre : DEFILE d'halloween



Mardi 2 novembre : Jeux

A Gondrin,
TOUȚ va bien.



A moins que...

Sophie Grenier et Dominique Ferret.
Elus de la minorité du conseil municipal.

Conformément à l'article 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la page ci-contre, réservée à l'expression des membres de l'opposition au Conseil Municipal, est publiée sans aucune modification.

Voirie

- Les travaux de voirie sur les voies communautaires vont débuter dans quelques semaines, après les vendanges. Les voies communautaires n°109 (« Bellevue », rue des sciences), n°120 (au niveau de « la Couture »), n°121 dite du Rey et n°122 (au niveau du « Glezia ») vont être reprofilées puis enduites d'un revêtement de bitume. Sur les autres voies communautaires, il sera procédé au renouvellement de l'enduit au moyen du point à temps. Ces travaux sont pris en charge par le budget de la Communauté de communes.

- La voirie restée communale, c'est-à-dire les rues et places et certaines voies en périphérie du bourg, sont réhabilitées au point à temps dans le cadre du budget communal.

Jumelage

Cette année c'est le 10^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Fermanville, département de la Manche.

A cette occasion, un déplacement a été organisé par le comité de jumelage au mois de mai dernier (du 13 au 16) à Fermanville.

Le « match retour » se déroulera du 11 au 14 novembre prochains sous la houlette du comité gondrinois en collaboration avec la commune.

Entre 40 et 50 Fermanvillais sont attendus durant ce week-end. Ils seront hébergés chez leurs homologues locaux et participeront aux manifestations prévues :

- cérémonie du 11 novembre, suivie d'un buffet offert par la commune
- Repas en soirée du 12, organisé par le comité de jumelage
- Randonnée, découverte du brûlot au pied de l'alambic au domaine de Polignac et visite de la distillerie de Lassalle de Batz dans la journée du samedi.

Bref, un programme convivial et simple laissant la part belle à l'échange au sein des familles hôtes.

Renseignements : Yves DALLA-VEDOVA, Président du comité de jumelage.

Urbanisme

Le bureau d'étude réalisant le plan local d'urbanisme (P.L.U) a débuté ses travaux ce 14 octobre. Toute personne ayant un projet de construction ou d'aménagement est invitée à le communiquer en mairie. Ainsi et dans la mesure du possible, ceux-ci seront pris en compte lors de la préparation du document d'urbanisme.

Les articles concernant la vie associative nous sont communiqués par les associations locales. Ils ne font l'objet d'aucune modification ou correction de la part de la rédaction du Gondr'infos.

U.S.Gondrin Rugby

La saison a redémarré !

Depuis le 18 août les joueurs ont repris le chemin du stade et s'entraînent sérieusement sous les ordres de Vincent Carrère et Sébastien Polidoro.

Afin de préparer au mieux le championnat armagnac/Bigorre et pour que les deux entraîneurs puissent évaluer les performances de leurs joueurs trois matchs de challenge viennent d'avoir lieu. Une première victoire à Montréal sur le score de 9 à 6 a permis de se mettre en jambe. Une courte défaite à Plaisance sur le score de 16 à 12. Et enfin, une belle victoire pour la dernière journée sur le score de 36 à 6 face au Caoulet avec à la clef cinq essais ; ce qui veut dire que l'équipe produit petit à petit du jeu. Avec deux victoires et une défaite de moins de sept points, les bleus et blancs seront sûrement qualifiés directement en quart de finale du challenge ou au plus passés par des huitièmes de finale.

C'est maintenant que les choses sérieuses vont commencer avec le championnat armagnac Bigorre qui va débiter le week-end du 26 septembre avec un déplacement difficile à Bazet. La route est encore très longue mais souhaitons à nos deux équipes bonne chance afin d'amener nos couleurs le plus haut et le plus loin possible dans le championnat A.B et le championnat de France. Allez les bleus !

Calendrier de la saison :

- 26/09/2010 Bazet/Gondrin (retour le 5/12/2010)
- 03/10/2010 Gondrin/Laloubère (retour le 12/12/2010)
- 17/10/2010 Lannepax/Gondrin (retour le 09/01/2011)
- 24/10/2010 Gondrin/Azereix (retour le 16/01/2011)
- 07/11/2010 Séméac/Gondrin (retour le 23/01/2011)
- 28/11/2010 Gondrin/Capvern (retour le 20/02/2011)

Les horaires des matchs sont 14 heures pour l'équipe réserve et 15 heures 30 pour l'équipe une.

Le prix des cartes de membres honoraires sont de 50 euros ou 80 euros pour un couple. Tarif étudiant 20 euros.

Pour les personnes intéressées, veuillez contacter messieurs Capin 06.88.68.01.90, Menaspa 06.71.61.53.69 et Coudert 06.72.14.30.16.

Le Président
Laurent CAPIN

École de rugby entente de l'armagnac

C'est aussi la reprise

Depuis le mercredi 8 Septembre, nos futurs jeunes équipiers ont eux aussi rechaussé les crampons.

Du côté de Gondrin cela démarre très bien puisque de nouveaux joueurs sont venus nous rejoindre et d'ailleurs le minibus est complet. Il faut qu'une voiture suive pour amener le complément en attendant une nouvelle solution.

Le premier entraînement a eu lieu à Eauze, le second à Castenau d'Auzan, le troisième à Cazaubon et le mercredi 29 Septembre à Gondrin.

Une nouveauté aussi cette année puisque Gondrin est en entente avec Eauze et Castelnau pour les cadets et juniors. Ceci afin de former et de garder nos joueurs du plus jeune âge jusqu'aux seniors.

Pour toutes les personnes souhaitant s'initier à la pratique du rugby ou pour toute question relative à la reprise, veuillez contacter Monsieur Capin Laurent au 06.88.68.01.90.

Sachez aussi que nous recherchons des éducateurs car nous sommes cruellement en manque d'encadrement. La nouveauté aussi cette année c'est que nous faisons passer directement la formation d'éducateur dans notre propre école de rugby. Donc fini de devoir traverser le département pour suivre une formation, ce qui en démotivait beaucoup d'entre nous. Pour toutes les personnes intéressées vous pouvez aussi me contacter.

Tous les ans, l'école de rugby organise un repas dans chaque club et cette année c'est autour de Gondrin. Aussi, durant la saison un repas sera organisé en faveur de l'entente de l'armagnac. La date du repas vous sera communiquée ultérieurement.

Laurent Capin

Société de chasse

La nouvelle saison de chasse est bien repartie . Quatre nouveaux lâchés seront effectués pendant la période de chasse ; bonne chance à tous.

Bien sûr la société de chasse compte sur la présence des chasseurs pour les battues aux chevreuils qui se dérouleront assez rapidement le samedi.

A ce jour, 60 chevreuils sont à prélever ; rendez-vous au local de la chasse pour les premières battues.

Concernant la journée du 1^{er} août 2010, la société de chasse adresse ses remerciements, pour l'organisation et la réussite du Ball-trap, à :

- Mme et M. DARROUX André pour nous avoir permis d'organiser cette manifestation chez eux au lieu dit « le conté » ;
 - toute l'équipe de la société de chasse ;
 - tous les bénévoles qui se sont associés à cette réussite malgré les aléas de la météo, tous ces jeunes et moins jeunes, que ce soit le comité des fêtes, le basket, le rugby et anonymes qui nous ont aidés à servir ce repas. 185 convives étaient là.
- Encore une fois, MERCI À VOUS TOUS !

J.Paul ANTONIOLLI

Journées du patrimoine

La deuxième édition, a eu plus de succès que l'an passé. Mieux préparée, un travail plus soigné, plus de personnes concernées et participantes, un temps propice à la balade, tous les ingrédients de la réussite étaient réunis.

Plus de visiteurs gondrinois, mais également des environs et d'ailleurs.

- St-André a beaucoup plu : les visiteurs très admiratifs du site, ont apprécié les travaux de restauration engagés par la municipalité.
- Le site de Tonneteau a été très visité.
- Les lavoirs : Lasdoutz, a toujours autant de succès ; Peyruc et, Caubet restauré ont été découverts ; le Carreté, au bout d'une belle promenade champêtre aurait mérité plus d'intérêt.

Il importe, maintenant que nous nous sommes toutes et tous rendus compte de l'existence de ce petit patrimoine, de l'entretenir, de le soigner, de le respecter. Un fleurissement et une campagne de fléchage, à demeure, sont à l'étude.

En 2011 nous souhaiterions mettre en valeur le plus oublié, le plus proche du village : celui de La Gouttère : allez le voir, venez nous aider à le restaurer.

Projet en cours d'étude

Nous aimerions que la croix située au carrefour des routes Eauze-Courrensan, très endommagée lors de la tempête Klaus en janvier 2009, reprenne sa place. Elle est inscrite dans le livre répertoire des plus belles Croix du Gers. Le coût de la restauration avoisine les 1000 euros.

Claudine PEUVREL

La croix avant la tempête



La croix après la tempête



Reprise à l'ALG

Filles et garçons ont repris depuis la mi-août le chemin de la salle polyvalente.

Les filles, avec un effectif quasi-semblable, se sont préparées sous la houlette de Marc Ségat.

Après un premier tour gagnant en coupe du Gers, elles ont enchaîné avec une victoire pour leur premier match de championnat.

Pour les garçons, l'équipe dirigée par Francis Palladin, quelque peu diminuée en ce début de saison, retrouve au fil des week-ends la hargne dont elle avait fait preuve en fin de saison dernière.

A l'identique des filles, les garçons ont remporté leur premier match de championnat.

L'école de basket a également repris du service cette année.

Depuis début septembre, c'est une quinzaine de gamins qui évolue chaque mercredi sous les ordres de leur éducateur Jean-Pierre Bulfoni.

Les enfants de 5 à 10 ans désireux de vouloir s'initier à la pratique du basket peuvent toujours se présenter les mercredis après-midi, à la salle polyvalente, ils y seront accueillis par les dirigeants et éducateurs du club.

Gérard CARRERE

Badminton

Prochainement une association de badminton loisir va naître à Gondrin. Sport de raquette, où la balle est remplacée par un volant, le badminton se joue en salle.

Pratiqué hors compétition, ce sport est très ludique et très physique : il peut ainsi être pratiqué à tout âge et à tout niveau. Il ne nécessite pratiquement aucune disposition particulière, et son apprentissage est très rapide. C'est un jeu de détente facile d'accès et peu onéreux.

Pour plus de renseignements, contacter M. COSSE Joël au 05.62.68.89.63 (HR).

Philippe SAMPIETRO

Amicale des Rugbymen gondrinois

Ayant pour but d'améliorer le côté extra sportif des joueurs de l'USG et de les responsabiliser au sein de ce club, l'amicale a tenu son AG dernièrement.

Actions menées :

- achat de TV Hifi pour la « Kazerne »
- Week-end à St Sever
- apéros offerts pour les supporters et les dirigeants
- repas du 15 août dans le cadre des fêtes

Nouveau bureau :

- président : M. TUJAGUE Aurélien
- Vice-présidents : M. LAGUZAN Lionel et M. CASTAY Jean-Marc
- Trésorier : M. SEGAT Marc (adjoint : M. SAMPIETRO Philippe)
- Secrétaire : M. CAZZOLA David
(adjoint : M. CASSAIGNEAU Thomas)

Philippe SAMPIETRO

Agenda

- Dimanche 24 octobre :** thé dansant organisé par le club « chez nous » à la salle des fêtes, de 15h à 19h
- Samedi 30 octobre :** repas USG 20h à la salle des fêtes
- Vendredi 5 novembre :** loto à la salle des fêtes
- Jeudi 11 novembre :** commémoration de l'Armistice à 16h au monument aux morts en présence des Fermanvillais
- Du jeudi 11 au dimanche 14 novembre :** 10^{ème} anniversaire du jumelage
- Samedi 20 novembre :** soirée « cabaret » à l'occasion du vin nouveau, animée par Jeanne-Lise et Emeric
- Mardi 7 décembre :** don du sang de 10h à 13h à la salle des fêtes
- Samedi 18 décembre :** St Barbe des pompiers



Projet de FITNESS

Pour les personnes intéressées par cette activité, prendre contact avec M^{elle} Marina NOGUES (cabinet.gondrin@orange.fr) ou s'adresser à la mairie.



Changement d'adresse de l'agence :



ADIL 32 Au petit Mouliot / Z.I. Engachies rue Marguerite Duras 32000 AUCH

☎ 05.65.61.06.02 / 📠 05.62.61.08.35 / Mail : adil32@wanadoo.fr

ADIL 32 / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU GERS

RAPPEL

Les jours de collecte des ordures ménagères sont les suivants :



Mardi et vendredi : sacs

Mercredi : bacs jaunes

Merci de déposer vos sacs le jour même de la collecte et de retirer les bacs jaunes après le passage de collecte.